



\*\*\*\*\*

Septembre 2018

Volume 30

Numéro 9

\*\*\*\*\*

La saison touristique tire à sa fin...

**VOICI LES DATES DE FERMETURE DES DIFFÉRENTS SERVICES**

Camping : 9 septembre

Bistr'eau Pub : 16 septembre

Marina : 23 septembre

Navette nautique : 30 septembre (selon la température)

*Merci!*

À l'an prochain

\*\*\*\*\*

**COURS DE DANSE EN LIGNE COUNTRY ET POP**

**AVEC LINE LAVOIE**

**19 septembre au 12 décembre 2018**

**Moment : les mercredis**

**Durée : 13 semaines**

**Coût : 80 \$ (payable au 1er cours)**

**Endroit : À confirmer**

**Contactez-nous pour vous inscrire!**

**Téléphone : (418) 374-2967 poste 103**

**Courriel : cosep@peribonka.ca**

**Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi 10 septembre 2018 à 19h30.**

- 5.1 Adjudication du contrat dans le cadre du projet de réfection d'infrastructures de transport de la route de vauvert et du chemin de la chute-blanche.
- 5.2 Demande d'Alliance télécom.
- 5.3 Avis de motion – Règlement 2018-06 concernant la l'implantation et la taxation des véhicules récréatifs.
- 5.4 Acceptation de l'entente de gré à gré du Ministère des Transports pour l'acquisition de servitudes sur une partie du lot 5 795 085.
- 5.5 Acceptation de l'offre de service pour l'Expérience visiteur et programme d'interprétation du Musée Louis-Hémon.
- 5.6 Résolution de déclaration commune sur le Forum des communautés forestières.

**Dernière séance du 13 août 2018 :**

- 1 Demande d'aide financière 2018-2019 de Calacs Entre Elles.
- 2 Demande de don du village de Petit-Saguenay.
- 3 Adoption du budget révisé de l'office municipal d'habitation de Péribonka.
- 4 Demande de dérogation mineure du 266, rue Édouard-Niquet.
- 5 Adjudication du contrat de réfection de la rue Plante.
- 6 Résolution pour faire une demande d'autorisation auprès du Ministère de l'environnement.
- 7 Résolution d'appui à la ligue de propriétaire de Vauvert dans le dossier de la Pointe à Langevin.

\*\*\*\*\*

PAROISSE ST-ÉDOUARD DE PÉRIBONKA  
MESSES DE SEPTEMBRE 2018

08	M. Réjean Niquet	Mme Lisette et Christian Niquet	16h00
15	ADACE		16h00
22	Mme Marthe Simard	Mme Fernande Goulet	16h00
29	PAS DE CÉLÉBRATION		

LAMPES DU SANCTUAIRE

02	Mme Jeannette Larouche		
09	Mme Véronique et M. Christian Raymond		
16	Mme Véronique et M. Christian Raymond		
23	Mme Monique et M. Raymond Hudon		
30	Mme Chantale et M. Jacques Fortin		

SERVICE DE L'AUTEL

08	Mmes Céline et Micheline Tremblay		
22	M. Ghislain et Yvon Goulet		

**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION  
POUR L'ANNÉE 2019**

**(3e année du rôle triennal 2017-2019)**

Aux contribuables de la municipalité de Péribonka,

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Péribonka a été déposé pour l'exercice financier 2019 qui constitue le troisième exercice du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures régulières d'ouvertures.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de cette même Loi.

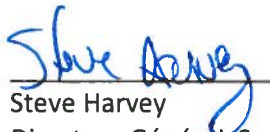
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé ;

MRC Maria-Chapdelaine  
173, Boul. St-Michel  
Dolbeau-Mistassini (Québec)  
G8L 4N9

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Péribonka, en ce 7<sup>e</sup> jour de septembre 2018.



Steve Harvey  
Directeur Général, Secrétaire-Trésorier  
Municipalité de Péribonka

## **COURS DE CARDIO-VÉLO (SPINNING) À PÉRIBONKA**

*Conditionnement physique sur bicyclette stationnaire*



**Lieu :** Foyer culturel (en haut de la bibliothèque)

**Coût :**

- 60 \$ - 1 fois/semaine
- 100\$ - 2 fois/semaine
- 140\$ - 3 fois/semaine
- 160\$ - 4 fois/semaine

Possibilité de payer un montant de 5\$ à chaque fois. Cependant, votre place n'est pas garantie.

**Dates :** 17 septembre 2018 au 8 décembre 2018

**Durée :** 12 semaines

**Horaire :**

Lundi	10h à 11h	Minimum de 5 inscriptions
Mardi	18h30 à 19h30	
Jeudi	18h30 à 19h30	
Samedi	10h à 11h	Minimum de 5 inscriptions

**Équipements requis :** espadrilles ou souliers à clips, vêtements sport (le cuissard est recommandé), serviette.

Les inscriptions seront prises par téléphone ou directement au bureau de la municipalité de Péribonka dès lundi le 10 septembre 2018 à 8h00. **Le paiement doit obligatoirement être effectué avant le début des cours directement à la Municipalité.**

Téléphone : 418-374-2967 # 101

---